



LE SOMMET

AVRIL 2023



Municipalité de
Saint-Ferréol-les-Neiges

saintferreollesneiges.qc.ca



P. 18
Camps de jour 2023



P. 8
Réouverture de l'écocentre

CONSEIL MUNICIPAL



MÉLANIE ROYER-COUTURE

Mairesse

581 984-4313

sflnmaire21@icloud.com



Municipalité de
Saint-Ferréol-les-Neiges

SAINTFERREOLLESNEIGES.



CAMILLE NADEAU

Conseillère district #1

418 929-6006

camillefnadeau@gmail.com



ERIC ENNIS

Conseiller district #2

418 951-4835

sflndistrict2@icloud.com



STÉPHANE RACINE

Conseiller district #3

418 570-4691

sflndistrict3@icloud.com



VINCENT

VILLEMURE

Conseiller district #4

418 473-9484



MARC MAGNY

Conseiller district #5

418 569-8228

sflndistrict5@icloud.com

**CLAUDE LECLERC**

Conseiller district #6

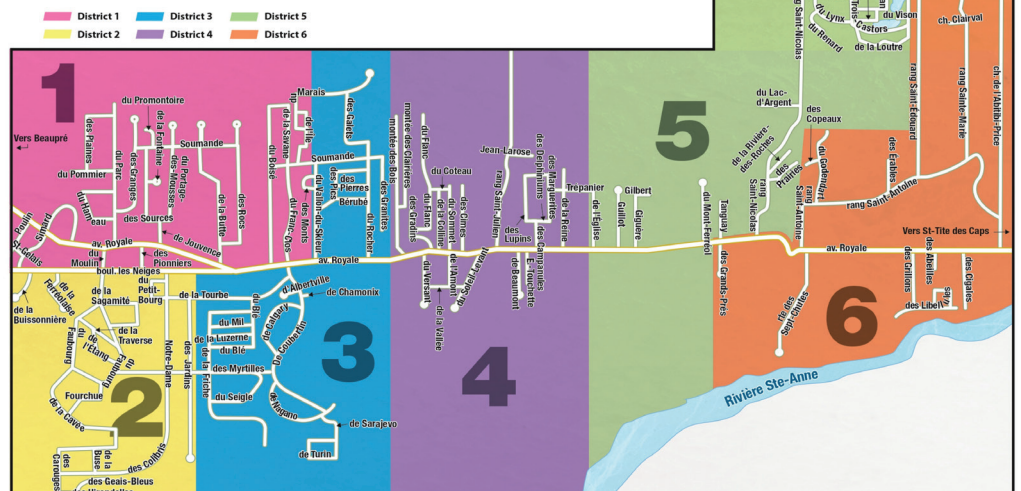
418 446-0798

sflndistrict6@icloud.com

SOMMAIRE

- 2 Conseil municipal
- 3 Bon à savoir
- 5 Rubrique de la mairesse
- 6 Vie municipale en bref
- 10 Budget
- 13 Offre d'emploi
- 14 Urbanisme
- 15 Échos de la MRC
- 16 Loisirs
- 20 Près de chez vous
- 29 Vie paroissiale
- 30 Bibliothèque

DISTRICTS ÉLECTORAUX



HÔTEL DE VILLE (150, rue du Moulin)

Heures d'ouverture :

Du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30

Vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h

NOUS JOINDRE

Téléphone : 418 826-2253 Télécopieur : 418 826-0489

info@saintferreollesneiges.qc.ca

www.saintferreollesneiges.qc.ca

Secrétariat

info@saintferreollesneiges.qc.ca

Manon Larouche (taxation)

taxation@saintferreollesneiges.qc.ca

Gabrielle Leclerc (responsable de la programmation et des événements)

loisirs@sainttitedescaps.com

Marie-Noël Duclos (greffière adjointe)

greffe@saintferreollesneiges.qc.ca

Alyson Tremblay-Racine (responsable des communications)

comm@saintferreollesneiges.qc.ca

Benoît Cloutier (directeur des travaux publics)

voirie@saintferreollesneiges.qc.ca

Nicolas Martineau (contremaître)

technicien@saintferreollesneiges.qc.ca

À venir (directeur des loisirs et de la culture)

loisirs@saintferreollesneiges.qc.ca /

Martin Leith (greffier-trésorier)

tresorier@saintferreollesneiges.qc.ca

François Drouin (directeur général)

directeur@saintferreollesneiges.qc.ca

SERVICE D'URBANISME

Heures d'ouverture :

Du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30

Vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h

NOUS JOINDRE

Téléphone : 418 826-2253

Amélie Bertaigne (directrice de l'urbanisme)

dir.urb@saintferreollesneiges.qc.ca

Ève-Marie Bouchard (inspectrice en bâtiment)

inspection@saintferreollesneiges.qc.ca

Manon Houlié (adjointe administrative)

urbanisme@saintferreollesneiges.qc.ca

COMPTE DE TAXES MUNICIPALES 2023



Au cours des dernières semaines, notre équipe administrative a envoyé les évaluations et les comptes de taxes pour l'année en cours. Vous avez la possibilité de régler votre compte de taxes municipales de différentes manières :

- en nous envoyant des chèques postdatés (accompagnés des coupons) à l'hôtel de ville (veuillez ne PAS agraffer vos documents) ;
- par chèque, argent comptant ou carte de débit directement à l'hôtel de ville ;
- ou par paiement bancaire (en vérifiant le numéro de matricule).

Vous pouvez déposer vos enveloppes dans la boîte à documents sécurisée qui se trouve à côté de la porte principale de l'hôtel de ville.

Si toutefois vous n'avez pas reçu votre compte de taxes municipales 2022, veuillez contacter Manon Larouche au 418 826-2253, poste 111 ou à taxation@saintferreollesneiges.qc.ca.

Les dates des trois versements pour 2023 sont les suivantes : **le 22 mars, le 22 juin et le 22 septembre**. Si le montant total à payer est de 300 \$ ou moins, il doit être payé en un seul versement.

BON À SAVOIR

CONSEIL MUNICIPAL

(33, rue de l'église)

Horaire des séances ordinaires :

**1er mai à 19 h 30, 5 juin à 19 h 30,
3 juillet à 19 h 30**

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

Horaire des séances régulières :

18 avril, 18 h 30

(dépôt des documents avant le 7 avril)

16 mai, 18 h 30

(dépôt des documents avant le 5 mai)

20 juin, 18 h 30

(dépôt des documents avant le 9 juin)

BIBLIOTHÈQUE

(33, rue de l'église)

Heures d'ouverture :

Mardi : de 13 h 30 à 16 h 30

**Mercredi : de 13 h 30 à 16 h 30
et de 18 h 30 à 20 h 30**

Jeudi : de 18 h 30 à 20 h 30

Samedi : de 13 h 30 à 16 h 30

Dimanche : de 13 h 30 à 16 h 30

LE SOMMET

Conception et mise en page

Alyson Tremblay Racine
Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges

Impression (1950 exemplaires)
Imprimerie Blouin Inc.

Responsable du journal

À venir
directeur des loisirs et de la culture
loisirs@saintferreollesneiges.qc.ca

Mention de sources : Freepik, Canva,
Rawpixel

NOTE : Les auteurs sont les seuls
responsables du contenu des articles.

TRAVAUX PUBLICS

Numéro d'urgence :

En dehors des heures normales de bureau,
pour toute urgence relative aux travaux
publics, telle qu'un bris d'aqueduc, un
refoulement d'égout ou un arbre tombé,
vous pouvez composer le 418 826-3350.



ÉCOCENTRE

(3432 Avenue Royale)

Ouverture de l'écocentre dès le 5 mai 2023.

ESPACE TROC'DON

(3432 Avenue Royale)

Heures d'ouverture :

De novembre 2022 à avril 2023 :

**Ouvert la 1^{ère} et 3^e fin de semaine
de chaque mois**

Samedi : 10 h 00 à 12 h 00

Dimanche : 13 h 00 à 15 h 00

Dès le mois de mai, surveillez
nos heures d'ouverture sur la
page Facebook de l'Espace
Troc'don! ou sur le site Internet
de la municipalité.

MAISON DES JEUNES LA ZONE

(16, rue des Lupins)

Lundi : de 18 h à 21 h

Mercredi : de 17 h à 21 h

COLLECTE DES ORDURES

Toutes les semaines

Secteur ouest : les lundis

Secteur est : les mercredis

COLLECTE DES MATIÈRES RECYCLABLES

Un lundi sur deux :

**17 avril – 1er mai – 15 mai – 29
mai – 12 juin – 26 juin – 10 juillet
– 24 juillet**

NUMÉROS UTILES



Aide chez-soi Orléans :

418 664-2222

Aréna Côte-de-Beaupré :

418 827-4501

Association Bénévole Côte-de-

Beaupré : 418 827-8780

Bibliothèque : 418 826-3540

Bureau de la protection de la

faune : 1 877 346-6763

Bureau de poste : 418 827-4116

Caisse Desjardins de La Côte-

de-Beaupré : 418 827-3768

Cercle de Fermières :

418 928-2430

CLSC (Beaupré) : 418 827-5241

Club de l'Âge d'Or : 418 826-2253

Développement Côte-de-

Beaupré : 418 827-5256

École Caps-des-Neiges :

418 821-8055

Hôpital Sainte-Anne-de-

Beaupré : 418 827-3726

Maison des Jeunes La Zone :

418 826-3107

MRC de La Côte-de-Beaupré :

418 824-3444

Office municipal d'habitation :

418 702-1318

Patinoire : 418 520-1810

Fabrique : 418 826-2554

Station Mont-Sainte-Anne :

418 827-4561

Le Service d'accueil nouveaux

arrivants SANA Côte-de-

Beaupré : 418 827-8211

Ressources familiales

Côte-de-Beaupré : 418 827-4625

École de musique Côte-de-

Beaupré :

info@ecolemusiquebeaupre.com

Bonjour chers concitoyens,

Le printemps est proche ! Le Soleil se fait de plus en plus présent, bientôt nous pourrons à nouveau profiter de nos terrasses. À propos de terrasses, une nouvelle entreprise nous offrira bientôt ses services ! Nous avons vu les progrès de la nouvelle Brasserie des Monts cet hiver et sommes impatients de son ouverture imminente. Mes félicitations vont à cette nouvelle entreprise qui contribuera à la vitalité de Saint-Ferréol-les-Neiges.

En février dernier, plusieurs d'entre vous ont participé aux festivités organisées par notre département des loisirs. Une nouvelle activité a été ajoutée et a été un franc succès. Plus de 50 personnes ont participé à une randonnée en raquettes au Rang St-Julien, sans parler de la fameuse soirée de patinage aux Flambeaux ! Malgré un report d'une semaine dû aux conditions météorologiques et un froid plutôt intense lors de l'activité, vous avez été fidèles au rendez-vous ! Plus de 200 personnes sont venues patiner, danser et regarder les traditionnels feux d'artifice. Un grand merci pour votre participation.

Je prends un pas de recul pour discuter de l'arrivée du printemps qui vient inévitablement avec la fonte des neiges et... du sable dans les rues. L'année dernière, beaucoup d'entre vous nous ont fait part de leur mécontentement concernant la quantité de sable utilisée comme abrasif et les délais de ramassage de celui-ci. Nous avons sensibilisé notre entrepreneur à réduire la quantité d'épandage d'abrasif tout en assurant la sécurité de nos citoyens et nous pensons avoir été entendus. Il est important de noter que l'entrepreneur doit assurer votre sécurité et que la ligne entre trop et pas assez peut être mince. Je vous remercie de votre indulgence sur ce sujet. En ce qui concerne les délais de ramassage et le balayage des rues, nous dépendons de la disponibilité et de la fonte des neiges ! Je vous assure que nos équipes font tout leur possible pour vous offrir le meilleur service possible.

Enfin, en ce qui concerne la piscine intermunicipale de Beauré, le conseil a décidé de passer une résolution lors du conseil du 6 mars dernier afin d'informer la ville de Beauré de notre position sur le sujet. En résumé, certains d'entre vous ont sûrement constaté que le conseil a réservé 55 000 \$ pour une possible entente. C'est le montant maximal que nous sommes prêts à mettre pour notre part. Nous informons la ville de Beauré que nous sommes ouverts à une entente et que nous envisageons d'explorer des possibilités d'entente ailleurs.

Mélanie Royer-Couture

Mairesse



VIE MUNICIPALE EN BREF

BUDGET

En décembre, lors d'une séance extraordinaire, le conseil municipal a présenté et adopté le budget proposé pour l'année 2023. Vous pouvez trouver une description détaillée de ce budget quelques pages plus loin. Nous sommes soucieux de la transparence et de la clarté, c'est pourquoi nous avons jugé important d'expliquer les enjeux de l'année à venir, les projets prévus, ainsi que le nouveau rôle d'évaluation foncière en jeu.

Lors de la séance ordinaire du même mois, un mandat a été accordé à la firme Tetra Tech pour les services professionnels d'élaboration d'un plan de gestion des actifs municipaux, plus spécifiquement pour les égouts sanitaires.

PLAN DE PROTECTION DES SOURCES D'EAU POTABLE

Le conseil a pris connaissance du cadre normatif détaillant les règles et normes du Programme pour l'élaboration des plans de protection des sources d'eau potable dans le but de présenter une demande individuelle au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques dans le cadre de ce programme. Une aide financière de 18 620 \$ a été obtenue dans ce cadre.

DIRECTION DE L'URBANISME

Juste avant les fêtes, Amélie Bertaigne, une employée déjà en poste au sein de l'équipe d'urbanisme, a été promue directrice de ce département. Nous sommes ravis de voir sa carrière évoluer au sein de notre organisation.

TEMPÊTE ET PANNES

Pendant les fêtes, une tempête a perturbé les projets de nombreux résidents, certains secteurs de la municipalité ont été privés d'électricité pendant plusieurs heures voire plusieurs jours, privant ainsi la communauté de la messe de Noël. Heureusement, cette dernière a été reprogrammée pour le 1er janvier afin que les enfants qui avaient travaillé dur puissent présenter leur spectacle.

Notre personnel municipal a travaillé diligemment pour remédier à cette situation,

et a pris des mesures préventives pour faire face aux futurs événements similaires. Nous avons tiré des enseignements importants de cette expérience et nous avons mis en place différents outils pour mieux faire face à ces situations.

RECONNAISSANCE AU TRAVAIL

Le conseil ainsi que toute l'équipe se sont réunis en décembre pour célébrer les 10 ans de service de Martin Leith (greffier-trésorier et directeur général adjoint) ainsi que de Kevin Morency (journalier à la voirie). Ils ont également honoré les 15 ans de service de Florian Sylvain (journalier spécialisé à la voirie) ainsi que les 35 ans de service de François Drouin (directeur général). Nous tenons à remercier ces membres de notre équipe pour leur précieuse contribution au fil des ans.

CAMION D'UNITÉ INCENDIE

Après plusieurs procédures visant à acquérir un nouveau camion d'unité incendie, nous prendrons officiellement possession de celui-ci à l'automne 2023.

NOUVEAU DIRECTEUR ADJOINT DU SERVICE INCENDIE

En janvier, le conseil a nommé M. Jacques Racine comme directeur adjoint du service d'incendie de la municipalité en remplacement de M. Daniel Lachance, qui a été promu au rang d'officier. Nous tenons à remercier ces deux membres de notre équipe pour leur engagement de longue date.

NOUVEAU CAMION DE LA VOIRIE

À la fin janvier, nous avons également élargi notre parc de véhicules en ajoutant un nouveau camion pour soutenir les besoins croissants de notre équipe de voirie. Par ailleurs, une politique de télétravail a été adoptée afin de réglementer la possibilité pour notre équipe administrative d'effectuer certaines tâches à distance.

RÉTABLISSEMENT DU TRACÉ DE PASSAGE DES MOTONEIGES

Prenant en compte l'utilisation antérieure du pont de la rivière Jean-Larose par les motoneigistes et les piétons avant le

développement du Legs des Pionniers, la municipalité souhaitait faciliter le rétablissement du tracé menant au Mont-Sainte-Anne. Dans cette optique, le Club d'auto-neige Les Sapins d'Or, Développement Côte-de-Beaupré, Resorts of the Canadian Rockies (MSA), la Fédération des Clubs de Motoneigistes du Québec, le Ministère des Transports et de la Mobilité Durable, la Ville de Beaupré, la Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges et la Sûreté du Québec ont travaillé en collaboration pour rétablir ce sentier en prenant en compte la réalité du terrain.

Le tracé projeté ayant été approuvé par Resorts of the Canadian Rockies sur ses terrains privés, le Club d'auto-neige Les Sapins d'Or ayant les autorisations nécessaires pour traverser les zones humides, les structures des ponts Renaud et Jean-Larose répondant aux normes de sécurité et de capacité portante approuvées par un ingénieur, et le Club d'auto-neige Les Sapins d'Or ayant une assurance responsabilité civile suffisante, le projet permettrait de remettre en fonction le pont surplombant la rivière Jean-Larose pour tous types d'utilisateurs. Plusieurs tracés ont été étudiés par les différentes parties impliquées, et celui proposé a été retenu comme la meilleure option. Le tracé retenu constitue un projet pilote d'une année en vue de justifier des investissements futurs pour le Club d'auto-neige Les Sapins d'Or.

La municipalité a accepté le tracé proposé par le Club d'auto-neige Les Sapins d'Or. Cependant, les résidents du secteur du Legs des Pionniers n'étant pas favorables au tracé, le projet n'ira pas de l'avant pour l'instant. Un comité représentant les différentes parties prenantes sera formé afin de permettre la continuité du projet.

NOUVELLE INSPECTRICE DANS L'ÉQUIPE D'URBANISME

Nous avons la chance d'accueillir Ève-Marie Bouchard au sein de notre équipe d'urbanisme en tant qu'inspectrice. Ève-Marie était auparavant adjointe administrative et a été un précieux soutien pour l'équipe depuis plusieurs mois. Elle a acquis de nombreuses connaissances en lien avec nos règlements et procédures, et nous sommes convaincus qu'elle sera un atout important pour l'équipe.

qu'elle sera un atout important pour l'équipe.

FORUM CITOYEN ET NOUVELLE POLITIQUE FAMILLES ET AÎNÉS

En janvier, nous avons organisé un forum citoyen dans le but de déterminer les priorités pour la période 2023-2027 et de rédiger notre prochaine Politique municipale Familles et Aînés. Tous les citoyens étaient invités à participer ou à soumettre leurs idées de différentes façons.

Après la finalisation de la rédaction de notre politique, le conseil a pris connaissance du document et l'a adopté. Nous avons récemment partagé la politique avec tous nos citoyens, et vous pouvez la consulter sur notre site internet.

LOCATION DES RÉSIDENCES PRINCIPALES À COURT TERME

Suite à l'adoption de la loi 67, les municipalités ont dû s'adapter rapidement et mettre en place un règlement pour réglementer les locations à court terme de résidences principales, si elles souhaitaient les réglementer. En effet, nous croyons qu'il est important de préserver la tranquillité dans nos quartiers résidentiels en n'autorisant les locations qu'aux endroits déjà désignés à cet effet.

NOUVELLE ADJOINTE À L'URBANISME

Au cours de la première semaine de mars, nous avons eu la chance d'accueillir Manon Houlé au sein de notre équipe en tant qu'adjointe administrative à l'urbanisme. Vous aurez bientôt l'opportunité de la rencontrer au comptoir de ce département.

AIDES FINANCIÈRES ACCORDÉES PAR LA MUNICIPALITÉ

En mars, une aide financière de 2 500 \$ a été accordée à l'Association bénévoles Côte-de-Beaupré pour participer au financement de leurs activités annuelles. Une autre aide de 3 500 \$ a également été accordée au Centre Pierre Harvey pour participer au financement de leurs activités annuelles ainsi que de la Classique Alex Harvey 2023.

PISCINE INTERMUNICIPALE

Les discussions concernant l'accès à la piscine intermunicipale de Beaupré ont été poursuivies ces derniers mois. La MRC Côte-de-Beaupré a déposé une proposition d'entente liée au Centre aquatique Entre Fleuve et Montagne. Les membres du conseil ont fortement soutenu la proposition de la MRC car leur souhait est de permettre l'accès aux résidents à un coût annuel abordable. Les discussions sont toujours en cours. Le conseil municipal de Saint-Ferréol-les-Neiges a également soumis une résolution sur cette question pour documenter l'évolution de la situation, ainsi que son implication et sa bonne volonté dans le processus.

NOUVELLE ADJOINTE AU SEIN DE L'ÉQUIPE ADMINISTRATIVE

Nous avons récemment embauché une nouvelle adjointe administrative et sommes

ravis d'accueillir Mme Audrey Racine au sein de notre équipe. Nous sommes convaincus que son expertise et ses connaissances seront un atout pour notre organisation.

RECHERCHE EN EAU

Le projet de recherche sur l'eau, évoqué récemment dans le cadre de l'élaboration du budget 2023 et lors de certaines réunions du conseil, a suscité de nombreuses interrogations au sein de notre communauté. Soucieux de faire preuve de transparence, nous avons décidé de rédiger un document explicatif complet qui abordera non seulement le projet de recherche sur l'eau, mais également d'autres sujets pertinents. Ce document est en cours de finalisation et sera distribué dans chaque résidence de la municipalité. Restez à l'affût !



LICENCES POUR CHIENS

Tous les propriétaires de chiens sont tenus d'obtenir une licence pour leur animal avant le 1er mai de chaque année, sans exception. En cas de non-respect de cette obligation, une contravention sera émise.

La licence peut être achetée au coût de 10 \$. Lors du paiement, un reçu ainsi qu'une médaille vous seront remis. L'animal doit porter cette dernière en tout temps.

Les propriétaires peuvent ajouter le paiement de la médaille à leur compte de taxes. Cependant, les locataires doivent effectuer le paiement à l'hôtel de ville situé au 150, rue du Moulin à Saint-Ferréol-les-Neiges.

Il est important de rappeler que tout chien gardé à l'extérieur d'un bâtiment doit être constamment surveillé ou retenu par un dispositif tel qu'une attache, une laisse ou une clôture pour l'empêcher de sortir du terrain.

Pour toute information supplémentaire ou pour ajouter le paiement de la médaille à votre compte de taxes, veuillez contacter Manon Larouche au 418 826-2253, poste. situé au 150, rue du Moulin à Saint-Ferréol-les-Neiges.



UTILISATION DE L'EAU POTABLE



Nous souhaitons vous rappeler l'importance de réduire votre consommation d'eau potable à l'extérieur, particulièrement pendant la saison estivale.

Conformément à notre règlement, il est interdit d'arroser la pelouse avec de l'eau provenant du réseau d'aqueduc entre le 15 mai et le 1er septembre, sauf:

- a) pour un terrain dont l'immeuble principal a un numéro civique pair : le mardi, entre 19 heures et minuit;
- b) pour un terrain dont l'immeuble principal a un numéro civique impair : le jeudi, entre 19 heures et minuit.

OUVERTURE DE L'ÉCOCENTRE

Nous sommes heureux d'informer nos résidents de Saint-Ferréol-les-Neiges que l'Écocentre rouvrira ses portes pour la saison 2023 à partir du 5 mai prochain.

L'Écocentre est un lieu destiné à la récupération et à l'élimination écologique d'objets, de matières ou de matériaux pour les résidents de la ville. Nous veillons à acheminer ces éléments vers des sites de recyclage appropriés, ce qui permet à la municipalité et aux citoyens de réaliser des économies dans la gestion des matières résiduelles. L'Écocentre est ouvert les vendredis et samedis de 9h à 17h.

Nous tenons à rappeler que ce service est exclusivement réservé aux résidents de Saint-Ferréol-les-Neiges (propriétaires ou locataires) et qu'il est obligatoire de présenter une preuve de résidence au responsable du site (permis de conduire, compte de taxes municipales ou autres). Nous ne sommes pas en mesure d'accepter les voyages commerciaux.



RECYCLAGE À L'HÔTEL DE VILLE



Nous tenons à vous informer que vous pouvez déposer certains articles directement à l'hôtel de ville pour en assurer la récupération. Nous acceptons le liège (n'oubliez pas de conserver les bouchons de vos bouteilles de vin!), les petites piles et batteries domestiques, les petits appareils électroniques tels que les téléphones portables, les tablettes, les ordinateurs portables ainsi que les fils et les blocs de recharge. De plus, nous acceptons les cartouches d'imprimantes des marques et modèles suivants:

- Tous les modèles de marque Lexmark (d'origine ou recyclés)
- Les consommables originaux uniquement pour les marques HP, Brother, Samsung, Canon et Dell
- Tous les consommables à jet d'encre (d'origine ou recyclés)

N'hésitez pas à venir nous voir directement à l'hôtel de ville (150, rue du Moulin) pour déposer ces articles pendant nos heures d'ouverture. Merci!

BAC DE RECYCLAGE ET DÉMÉNAGEMENT

Le bac vert à matières recyclables est lié à l'adresse civique où il a été initialement livré, contrairement à votre bac d'ordures ménagères qui vous appartient. Cela signifie que lorsque vous déménagez, vous ne pouvez pas emporter votre bac avec vous et devez le laisser sur place pour les nouveaux occupants.

Si vous emménagez dans une nouvelle construction, vous pouvez faire une demande pour obtenir un bac vert à votre nouvelle adresse.



INFOLETTRE LE SOMMET



Saviez-vous que chaque semaine, votre municipalité envoie une infolettre contenant les dernières nouvelles ?

Courtes, pertinentes et colorées, nous nous assurons d'y inclure les informations les plus importantes chaque fois ! Vous y trouverez un peu de tout : loisirs, événements, travaux à venir, offres d'emploi et bien plus encore. Pour vous abonner, c'est simple !

Consultez le bas de la page d'accueil de notre site internet ou balayez le code QR ci-joint avec votre téléphone.

Avant d'aborder les prévisions budgétaires de notre municipalité pour l'année à venir, prenons un moment pour nous conscientiser des enjeux qui affectent non seulement le Québec, mais également le reste du monde en raison des effets de la situation pandémique actuelle. Les conséquences financières de la pandémie se font sentir dans tous les secteurs d'activité, y compris dans les achats courants. Au Canada, le taux d'inflation est resté à 6,9 % depuis peu, après avoir atteint 8,1 % en juin dernier, comparativement à la cible canadienne de 2 %. Les experts estiment que le taux d'inflation devrait fléchir à environ 3,8 % d'ici la fin de 2023, compte tenu de tous les facteurs qui ont une incidence sur le coût de la vie actuellement. Ces hausses de prix ont également une incidence sur le milieu municipal, notamment en raison de la pénurie de main-d'œuvre qui affecte indirectement les sous-traitants de plusieurs projets.

L'importation de pétrole est également un enjeu important, car plus de la moitié de la consommation québécoise provient de sources étrangères, ce qui a une incidence directe sur le coût à la tonne du bitume et de ses dérivés, nécessaires à la réalisation des travaux de la voirie. Les hausses de prix des matériaux nécessaires pour les travaux d'aqueduc et d'égout, telles que les ponceaux, les tuyaux et autres pièces similaires, ont déjà atteint 10 % à 20 % en 2022.

Cependant, il y a également des développements positifs à signaler. Une étude organisationnelle a été effectuée en 2021, permettant une restructuration organisationnelle qui conduira à un service encore plus efficace au sein de l'équipe municipale. Trois nouveaux postes ont été créés en 2022 pour répondre aux besoins de la communauté et soutenir l'équipe en place, notamment une greffière adjointe, une responsable des communications et un contremaître aux travaux publics. La consolidation des opérations au niveau de la voirie, qui a débuté en 2021, a permis de réaliser des économies à long terme et d'éviter des bris majeurs.

Pour 2023, la municipalité doit relever plusieurs défis, notamment celui posé par le nouveau rôle foncier uniformisé, qui a entraîné une augmentation de 204 190 900 \$, ainsi que des mises à jour de décembre d'un montant de 15 793 900 \$. La richesse foncière atteint un nouveau sommet de 1 044 791 200 \$, représentant 27,04 %, avec une forte prédominance de la valeur résidentielle, qui représente 91,3 %, soit 951 089 164 \$.



IMPACT DE L'AUGMENTATION DU NOUVEAU RÔLE PAR SECTEUR

Comme le montre le tableau ci-dessous, le nouveau rôle foncier a une incidence importante sur l'augmentation du compte de taxes. Les fiches ayant des augmentations de plus de 11% représentent plus de 90% du total.

	Augmentation moyenne du rôle	Nombre de fiche < 11%	Nombre de fiche > 11%
Faubourg Sud Faubourg à montée des Clairières	19,63%	224	983
Faubourg Nord (Faubourg à montée des Clairières)	22,66%	104	670
Village Montée des Clairières jusqu'au terrain de baseball	20,98%	198	560
Avenue Royale Terrain de baseball à la fin	16,03%	73	196
Rang Saint-Nicolas et Trois-Castors	20,66%	92	415
Rang Sainte- Marie et Saint-Antoine	26,08%	38	305
Total		729	3 129
	20,92%	18,90%	91,10%

TAUX DE TAXES

Comme vous le savez probablement, nous avons cette année un nouveau rôle d'évaluation pour les trois prochaines années. Évidemment, vu l'augmentation de l'immobilier, celui-ci a subi une forte augmentation. Cependant, nous nous sommes assurés de mettre en vigueur des taux d'imposition les plus justes possible afin de répondre aux besoins de la municipalité mais aussi de nous assurer que les citoyens paient un prix le plus juste possible.

	2023 \$	2022 \$	2021 \$	Écart 2022 vs 2021 (\$)	Écart 2022 vs 2021 (%)
Taxe foncière résidentielle	0,5650	0,6300	0,5975	(0,0650)	-10,32%
Taxe foncière non-résidentielle	0,9975	1,0830	1,0272	(0,0855)	-7,89%
Taxe foncière agricole	0,5650	0,6300	0,5975	(0,0650)	-10,32%
Taxe foncière industrielle	0,9975	1,0830	1,0272	(0,0855)	-7,89%
Taxe foncière terrain non aménagé avec services	0,6835	0,6835	0,6483	0,000	0,00%
Taxe foncière terrain non aménagé avec services	0,5650	0,6300	0,5975	(0,0650)	-10,32%
Taux par 100\$ d'évaluation					

IMPACT DU TAUX SUR LE NOUVEAU RÔLE

Comme vous pouvez le voir de façon détaillée par secteur ici, malgré l'augmentation du nouveau rôle foncier, le montant des taxes pour chaque résidence a augmenté de manière considérablement basse. Les plus grandes augmentations se retrouvent évidemment dans des quartiers récents où plusieurs résidences ont été vendues au cours des derniers mois.

	Inférieur à 0	Entre 0 et 150\$	Entre 151 et 300\$	Entre 301 et 450\$	Supérieur à 450\$	Total
Faubourg Sud Secteur 1	244	581	254	76	50	1 205
Faubourg Nord Secteur 2	111	187	239	181	56	774
Village Secteur 3	205	299	153	78	22	757
Avenue Royale Secteur 4	73	156	33	6	0	268
Rang Saint-Nicolas et Trois-Castors Secteur 5	95	326	61	16	8	506
Rang Sainte-Marie et Saint-Antoine Secteur 6	42	239	44	16	2	343
Total	770	1788	784	373	138	3853
	19,98%	46,41%	20,35%	9,68%	3,58%	100,00%

INDICATEURS

En comparant les indicateurs présentés dans le tableau ci-dessous, il est facile de comprendre que nous nous efforçons de maintenir les coûts pour nos citoyens aussi bas que possible, comparativement à plusieurs municipalités environnantes.

	Taxes de fonctionnement Revenus de fonctionnement %	Endettement total net à long terme par 100\$ de RFU \$	Endettement total net à long terme par unité d'évaluation \$	T.G.T. uniformisé \$	Charge fiscale moyenne des logements \$
Boischatel	77,58	3,01	9 521	1,0004	3 417
Ange-Gardien	82,06	4,25	10 861	0,9478	2 211
Château-Richer	79,94	2,11	4 092	1,0481	2 096
Sainte-Anne-de-Beaupré	76,36	5,21	9 754	1,2115	1 703
Beaupré	70,31	4,99	11 154	1,0603	2 186
Saint-Joachim	57,22	2,04	3 753	0,8955	1 727
Saint-Tite-des-Caps	70,05	0,73	1 082	0,7871	1 261
Saint-Ferréol-les-Neiges	83,63	1,83	3 849	0,7635	1 984
Classe de population	72,47	1,85	4 111	1,0044	2 032
MRC	76,37	3,17	7223	0,9676	2 266
Région administrative	66,81	2,15	7744	1,1168	2 331
Tout le Québec	61,44	2,16	7 525	0,9703	2 203

En conclusion, malgré l'augmentation significative du nouveau rôle foncier, notre municipalité demeure engagée à maintenir les coûts les plus bas possibles pour nos citoyens. Nous sommes fiers de fournir des services de qualité essentiels à la communauté, ainsi que des réparations efficaces lorsque nécessaires. De plus, notre équipe administrative complète et efficace, ainsi que nos plans de développement et d'entretien à long terme, nous donnent une excellente visibilité sur l'avenir de notre municipalité. Nous sommes déterminés à continuer à avancer et à améliorer notre communauté de manière constante. Nous sommes convaincus que nous sommes sur la bonne voie pour offrir un environnement de vie exceptionnel à nos citoyens.



OFFRE D'EMPLOI

DIRECTEUR DES LOISIRS ET DE LA CULTURE (PERMANENT, TEMPS PLEIN)

Affichage externe

Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges située au 150, rue du Moulin, à Saint-Ferréol-les-Neiges, G0A 3R0

La Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges est à la recherche d'un directeur des loisirs et de la culture. Sous la supervision du directeur général, le titulaire du poste planifie, organise, dirige et contrôle l'ensemble des activités récréatives, culturelles et communautaires de la municipalité. Il est également responsable d'aider les organismes communautaires et les groupes de bénévoles à se structurer, à élaborer et à réaliser des programmes d'actions et de service dans les domaines des loisirs et de la culture.

De plus, il assure une gestion performante des ressources (informationnelles, financières, matérielles et humaines) de son service, dont la supervision de son personnel, la gestion de son budget ainsi que la gestion des installations et des équipements récréatifs de la municipalité.

PRINCIPALES RESPONSABILITÉS

- Assurer l'organisation des loisirs et de la culture de manière à mettre à la disposition des citoyens une variété d'activités récréatives répondant à leurs besoins;
- Préparer et organiser les projets récréatifs, culturels et sportifs en plus de coordonner leur réalisation;
- Développer et réaliser des stratégies de communication pour mettre en valeur les services des loisirs et de la culture;
- Assurer la préparation et la gestion du budget du service;
- Superviser et optimiser l'organisation du travail et l'utilisation des ressources humaines;
- Évaluer les besoins financiers et stratégiques reliés à la gestion des installations et des équipements récréatifs en vue de faire les recommandations nécessaires au conseil.

EXIGENCES

- Diplôme d'études universitaire en Récréologie ou diplôme d'études collégiales en Techniques d'intervention en loisir ;
- Minimum de 5 années d'expérience pertinente;
- Bonne connaissance informatique de la suite Microsoft Office;
- Grande disponibilité.

PROFIL DE COMPÉTENCES

- Aptitudes à motiver et à mobiliser les individus;
- Démontrer de bonnes habiletés en gestion d'équipe de travail et en service à la clientèle;
- Être reconnu pour son leadership mobilisateur;
- Démontrer de la rigueur, de bonnes capacités pour la planification et l'organisation des opérations.
- Excellentes aptitudes pour la communication;
- Fortes aptitudes pour la gestion de projets.

La Municipalité offre une rémunération et des avantages sociaux concurrentiels.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard le 21 avril 2023 à :

Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges
a/s M. François Drouin, directeur général
150, rue du Moulin
Saint-Ferréol-les-Neiges (Québec) G0A 3R0
ou par courriel à directeur@saintferreollesneiges.qc.ca

Toutes les candidatures reçues seront traitées confidentiellement. Seules les candidatures retenues seront contactées. La forme masculine est utilisée dans le seul but d'alléger le texte.

ABRI D'AUTO – ABRI D'HIVER TEMPORAIRE

Il est autorisé d'installer un abri hivernal sur un terrain pour protéger une voiture, une entrée piétonnière, de l'équipement ou l'entrée d'un bâtiment, du 1er octobre au 15 mai, sous réserve du respect des règles suivantes :

1. Le terrain doit être occupé par un bâtiment principal.
2. Un abri hivernal peut être installé dans toutes les cours.
3. Dans la cour latérale ou arrière, l'abri doit être situé à au moins 1 mètre de la ligne de lot.
4. La hauteur maximale permise de l'abri hivernal est de 3 mètres.
5. L'abri doit être situé à au moins 2 mètres de la chaîne de rue ou de la chaussée carrossable en l'absence de chaîne de rue.
6. L'abri doit être situé à au moins 2 mètres de toute borne-fontaine.
7. Dans le cas d'un terrain d'angle, l'abri ne doit pas empiéter dans le triangle de visibilité.
8. Les matériaux autorisés pour la construction sont les panneaux amovibles de bois peint ou de fibre de verre et les structures de métal recouvertes d'une toile imperméabilisée ou une toile de polyéthylène tissée et laminée.
9. Après le 15 mai, l'abri hivernal doit être complètement démonté, rangé de manière à ne pas être visible de la voie publique, et les toiles et les panneaux doivent être enlevés.

Nouveaux membres pour le Comité Consultatif d'Urbanisme

Dernièrement, deux nouveaux membres se sont joints au Comité Consultatif d'Urbanisme. Nous souhaitons la bienvenue à Marie-Danielle Ouellet et Sébastien Caron. Merci pour votre précieuse implication!

Vidange des installations septiques

Le programme de vidange des installations septiques instauré par la Municipalité se poursuit cette année. Vous trouverez sur la page d'accueil du site Web de la Municipalité la liste des adresses dont la fosse septique doit être vidangée en 2023. Si la fosse septique de votre propriété doit être vidangée cette année mais que votre adresse ne se trouve pas dans la liste, veuillez communiquer avec l'urbanisme au (418) 826-2253, poste 122, ou à urbanisme@saintferreollesneiges.qc.ca.

Nous vous rappelons que les vidanges sont effectuées selon la fréquence suivante :

- Tous les 2 ans pour les résidences permanentes;
- Tous les 4 ans pour les résidences secondaires.
- 87 \$/année pour une résidence permanente;
- 44 \$/année pour une résidence secondaire.

Le coût de la vidange est facturé sur votre compte de taxes. Le montant est réparti sur 2 ou 4 ans selon la fréquence à laquelle la vidange est faite:

Pour les vidanges supplémentaires, le propriétaire doit communiquer avec l'entrepreneur (Sani- Charlevoix inc.), et le montant lui sera facturé directement par ce dernier.

Formulaire de fin de travaux

Lors de la fin des travaux d'une construction neuve ou d'un agrandissement, il est important de nous fournir un formulaire de fin de travaux. Ce formulaire est disponible sur notre site Internet dans la section « Demande de permis et formulaires ».

En décembre, la MRC a annoncé la distribution de la 2ème édition de Mag9. Le magazine a été lancé le 1er décembre en présence des représentants de la MRC, des maires de la Côte-de-Beaupré et des annonceurs.

De plus, en collaboration avec la MRC, "Ensemble Développons la Côte" a changé de nom pour devenir "Agir et Vivre Ensemble Côte-de-Beaupré", impliquant un changement d'identité visuelle et la mobilisation d'un comité stratégique actualisé.

En février, la MRC Côte-de-Beaupré a lancé une campagne de valorisation du patrimoine bâti sur les réseaux sociaux. Tout au long du mois de février, les citoyens et visiteurs ont été invités à partager leurs plus belles photos du patrimoine bâti de notre région.

L'équipe de la MRC a également eu le plaisir d'accueillir deux nouvelles personnes dans leur équipe. Amaury Sainjon, nouvellement nommé aménagiste, collaborera notamment à la mise en œuvre du Schéma d'aménagement et de développement durable de la MRC, à la révision du Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD) de la CMQuébec et à la rédaction du Plan régional des milieux humides et hydriques (PRMHH).

Sandra Boutet, agente de développement social pour l'initiative "Agir

et Vivre Ensemble Côte-de-Beaupré", participera entre autres à la planification, l'organisation et l'animation des différents chantiers de l'initiative (alimentation, développement de l'enfant et réussite éducative, habitation et mobilité).



SAINT-FERRÉOL-LES-NEIGES
17 et 18 mai 2023

DONNEZ UNE SECONDE VIE À VOS FEUILLES ET RÉSIDUS VERTS !

En mai 2023, des collectes spéciales de feuilles et résidus verts auront lieu dans chacune des municipalités de la Côte-de-Beaupré. Les matières collectées seront valorisées par compostage.

Voici comment vous départir de vos feuilles et résidus verts:

- Déposer les feuilles et résidus verts dans des sacs en papier ou des sacs en plastique orange ou transparents;
- Le poids d'un sac ne doit pas excéder 25 kg;
- Conserver les sacs jusqu'au jour de la collecte;
- La veille de la collecte, déposer les sacs en bordure de rue.



✓ MATIÈRES ACCEPTÉES

Feuilles mortes, résidus de jardinage, résidus de déchaumage, retailles de haies, branches coupées de diamètre inférieur à 1 cm et de longueur maximale de 60 cm et mauvaises herbes (sauf les plantes exotiques envahissantes).

1- Berce du Caucase, myriophylle à épis, renouée du Japon, roseau commun, impatiante de l'Himalaya et salicaire pourpre.



INSCRIPTION EN COURS!

MARCHÉ DES PETITS ENTREPRENEURS

DE SAINT-FERRÉOL-LES-NEIGES
SAMEDI LE 3 JUIN DE 10H À 13H30

Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges

LA GRANDE JOURNÉE DES PETITS ENTREPRENEURS

OFFRE D'EMPLOI - CAMPS DE JOUR

Nous avons le job d'été parfait pour toi !

Nous recrutons des animateurs et accompagnateurs pour nos camps de jour de Saint-Ferréol-les-Neiges.

Tu pourras travailler en plein air, participer à des activités amusantes et éducatives, tout en aidant les enfants à s'amuser et à apprendre. Nous recherchons des personnes dynamiques, créatives et responsables pour rejoindre notre équipe.

Si tu es intéressé(e), envoie ta candidature dès maintenant à loisirs@saintferreollesneiges.qc.ca.



OFFRES D'EMPLOI

ANIMATEURS (TRICES) ET
ACCOMPAGNATEURS (TRICES)
DE CAMPS DE JOUR

Viens t'amuser avec nous!



DON ET ÉCHANGE DE SEMENCES



**Samedi le 13 mai 2023 de 10h à 12h
à la bibliothèque municipale**

Distribution GRATUITE de semences à planter
directement dans le potager (variétés de légumes
biologiques de producteurs québécois).

Distribution d'un plan de légume par participant
(quantité limitée).

ACTIVITÉ RÉSERVÉE AUX RÉSIDENTS DE SAINT-FERRÉOL-LES-NEIGES

TERRAINS DE TENNIS

Nous sommes heureux de vous annoncer que les deux terrains de tennis situés au 48 rue de Nagano seront bientôt accessibles aux citoyens dès que notre équipe aura terminé de les préparer après la fonte de la neige. Comme chaque année, nous sommes impatients de vous accueillir pour des parties de tennis sous le soleil estival.

Nous vous informerons de la date officielle d'ouverture de nos installations dans nos différents moyens de communication. N'oubliez pas que notre plate-forme de réservation et toutes les informations supplémentaires sont toujours disponibles sur notre site Internet dans la section Loisirs.

Nous espérons vous voir nombreux sur les courts de tennis cet été! Nous avons hâte de jouer dehors!



INSCRIPTIONS AUX CAMPS DE JOUR

Comme chaque année, la municipalité de Saint-Ferréol-les-neiges prépare une programmation riche et variée pour ses camps d'été estivaux.

Les inscriptions seront disponibles du 24 avril au 19 mai sur notre site Internet. Nous sommes heureux de vous annoncer que le service de garde avant et après les heures de camp sera gratuit cette année encore. Notez cependant qu'aucun transport en autobus ne sera disponible.

Les dates des camps 2023 sont fixées du 26 juin au 11 août. Restez à l'affût pour plus d'informations sur la programmation. À bientôt!



JARDINS COMMUNAUTAIRES



Les jardins communautaires de notre municipalité seront de nouveau en pleine floraison cet été ! Ce projet est très cher à nos cœurs et permet aux citoyens de jardiner tout en côtoyant d'autres membres de la communauté.

Si vous êtes intéressés à participer à cette initiative, n'oubliez pas que vous avez jusqu'au 1er mai pour écrire à loisirs@sainttitedescaps.com afin de mentionner votre intérêt. Venez nous rejoindre pour cette belle expérience de jardinage communautaire !

LE GRAND MÉNAGE DU PRINTEMPS!

VENTE DE GARAGE ANNUELLE DANS L'ENSEMBLE DE LA MUNICIPALITÉ

20-21 MAI 2023



Afin de mobiliser les gens et de générer un maximum de clientèle en une même fin de semaine, la municipalité a choisi de promouvoir les 20 et 21 mai prochains comme la fin de semaine idéale pour votre vente de garage !

Nous vous encourageons donc à installer votre vente sur votre terrain pendant ces deux jours afin que plusieurs citoyens du village puissent y participer en même temps. Vous pouvez vous inscrire en scannant le code QR suivant afin que votre résidence se retrouve sur la carte que nous partagerons à nos citoyens.

Nous vous invitons également à parcourir les rues de notre communauté pendant cette fin de semaine animée !



MARCHÉ PUBLIC



Cette année encore, notre marché public traditionnel revient!

Comme les dates dépendent beaucoup des producteurs participants et des récoltes, nous vous tiendrons informés de la date de début dès que possible via nos différents canaux de communication.

Le marché se tiendra tous les dimanches après-midi de l'été jusqu'à l'Action de grâce. Nous avons hâte de vous y voir !

ATHLÈTES DE CHEZ NOUS

Plusieurs athlètes du Club Nordique Mont-Sainte-Anne de la Côte-de-Beaupré se sont qualifiés pour les Jeux du Québec 2023 ou les Jeux du Canada 2023 en ski de fond. Nous tenons d'ailleurs à féliciter Florent Grandmont, Clara Legault, Alexia Béland, Louis-Charles Tousignant, Rafaël Lemire, Henrik Beauchamp, Ariel Morissette, Julia Renaud, Emanuelle Moreau, Mégan Lebel et Alexis Ermel.

En février, une athlète de chez nous, Laurence St-Germain, a remporté le titre de championne du monde en slalom aux Championnats du monde FIS de ski alpin de Courchevel Méribel 2023. Nous communauté est très fière d'elle!

QUELQUES PHOTOS DE NOTRE COMMUNAUTÉ



PRÈS DE CHEZ VOUS



Le Service d'aide en impôt-Programme des bénévoles permet à des personnes de recevoir les prestations et les crédits auxquels elles ont droit, par exemple les prestations pour enfants, le crédit d'impôt pour solidarité ou le crédit pour la TPS/TVH.

Pouvez-vous bénéficier du service d'aide en impôt?

Pour bénéficier du service d'aide en impôt, vous devez avoir un revenu modeste **et** une situation fiscale simple.

Le revenu familial maximal est de

- 35 000 \$, dans le cas d'une personne seule;
- 45 000 \$, dans le cas d'un couple (ajoutez 2 500 \$ pour chaque personne à charge supplémentaire);
- 45 000 \$, dans le cas d'un adulte avec un enfant (ajoutez 2 500 \$ pour chaque personne à charge supplémentaire).

Les séances de préparation de déclarations de revenus sont organisées par de nombreux organismes participants du Québec et sont offertes de février à avril ainsi que le reste de l'année, dans certains cas.



Pour connaître les endroits où ce service est offert ainsi que les horaires, consultez revenuquebec.ca/benevoles.

Vous pouvez également communiquer avec le service à la clientèle de l'ARC ou de Revenu Québec aux numéros suivants:

ARC: 1 800 959-7383

Revenu Québec: 1 800 267-6299

Documents requis

Lorsque vous vous présentez à une séance de préparation de déclarations de revenus, veuillez apporter vos feuillets de renseignements fiscaux, vos relevés, vos reçus, vos avis de cotisation de l'année précédente et tout autre document pertinent. Ces documents sont nécessaires dans le cadre de la production de vos déclarations de revenus du Canada et du Québec.



Agence du revenu
du Canada

Canada Revenue
Agency



COM-301.2 (2021-10)



**Aide
Chez-Soi
Orléans**

**Une présence
réconfortante**

aideorleans.ca

**Vous avez besoin d'aide et
nous aimons aider!**



Nos services



Entretien
ménager
léger et lourd



Répit,
Présence et
surveillance



Services
d'assistance
personnelle

✓ Aide financière disponible

✓ Crédit d'impôt

**Aucun délais d'attente pour la
Côte-de-Beaupré**

Service
Canada



Période de renouvellement du Supplément de revenu garanti

Avez-vous produit votre déclaration de revenus?

Chaque année, un grand nombre de prestataires qui reçoivent le Supplément de revenu garanti (SRG) voient leurs prestations interrompues en juillet parce qu'ils n'ont pas produit leur déclaration de revenus. Afin de réduire au minimum ces interruptions, nous invitons les clients à produire leur déclaration de revenus par voie électronique auprès de l'Agence du revenu du Canada, **avant le 30 avril**, ou à remplir un [formulaire](#) de renouvellement du SRG (**ISP3026**) disponible sur le site Internet de Service Canada.

Avez-vous droit au SRG?

Oui, si :

- ✓ vous avez 65 ans ou plus;
- ✓ vous vivez au Canada;
- ✓ vous recevez la pension de la [Sécurité de la vieillesse \(SV\)](#);
- ✓ votre revenu est inférieur à 20 832 \$ et vous êtes célibataire, veuf ou divorcé;
- ✓ la somme de votre revenu et de celui de votre époux ou conjoint de fait est inférieure à :
 - ✓ 27 552 \$ et votre époux ou conjoint de fait reçoit la pension complète de la SV;
 - ✓ 38 592 \$ et votre époux ou conjoint de fait reçoit l'Allocation;
 - ✓ 49 920 \$ et votre époux ou conjoint de fait ne reçoit ni la pension de la SV ni l'Allocation.

Vous ne recevez pas le SRG?

Voici comment vous pouvez l'obtenir :

- ✓ En soumettant une demande en ligne via un compte Mon Dossier Service Canada (MDSC).
- ✓ En remplissant un [formulaire](#) de demande pour le Supplément de revenu garanti (**ISP3025**) disponible sur le site Internet de Service Canada et en l'envoyant par la poste au bureau de Service Canada le plus près.

Pour obtenir de l'information ou de l'aide, les clients et les membres de leur famille peuvent nous contacter de la façon suivante :



En ligne, sur le **site Internet** de [Service Canada](#);



Par téléphone, au numéro sans frais **1-800-277-9915**;



En personne, dans un Centre Service Canada (CSC) près de chez vous. En raison de la Covid-19, les clients doivent cependant prendre rendez-vous sur [eServiceCanada](#) avant de se présenter dans un CSC;



Par la poste, en envoyant une lettre au [bureau de Service Canada](#) le plus près.

Il est important que les clients communiquent avec nous dès que leur situation est modifiée, par exemple en cas de changement de revenus, d'état civil ou d'adresse.

Qu'est-ce que le SRG?

Le Supplément de revenu garanti (SRG) est une prestation mensuelle non imposable dont le calcul est basé sur le revenu. Elle est versée aux résidents du Canada qui reçoivent la Sécurité de la vieillesse (SV) et qui ont un faible revenu. Les prestations du SRG sont renouvelées automatiquement chaque année, en juillet, **à condition que le client remplisse une déclaration de revenus au plus tard le 30 avril.**

Canada

ENCAN CHINOIS AU PROFIT DES JEUNES DE 6E ANNÉE

L'école Caps-des-Neiges 1 a voulu souligner les efforts et la persévérance des élèves finissants de 6e année 2022-2023 pour leur parcours futur. La mise en place de l'intensification de l'anglais dans la structure d'apprentissage de cette école a permis de développer un intérêt marqué pour la langue seconde chez les élèves. Cela a inspiré les finissants à organiser un voyage scolaire éducatif d'immersion culturelle et linguistique. En collaboration avec la direction et un comité composé de parents, un voyage organisé de 3 jours et 2 nuits à Toronto a été planifié pour juin prochain, incluant des activités culturelles, l'hébergement et le transport en autocar.

Pour réaliser ce beau projet, le comité de financement a organisé, le 18 février dernier, en partenariat avec la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges, un encan chinois. L'activité a réuni plus de 250 personnes dans le gymnase de l'école. Les participants pouvaient acheter des numéros vendus par l'encantrice Élodie Déry, qui a assuré une excellente animation tout au long de la soirée. Les tirages permettaient aux gagnants de choisir le cadeau de leur choix, qui avait été offert par plusieurs partenaires locaux. L'ambiance était conviviale et chaleureuse, et l'événement était très bien organisé. Mme Kariane Bourassa, députée de Charlevoix-Côte-de-Beaupré, ainsi que la mairesse Mme Mélanie Royer-Couture, ont même participé à la soirée.

L'équipe du comité de financement, composée de huit mamans bénévoles et de leur enseignante, Mme Camille, est très satisfaite du montant qu'elle a réussi à amasser lors de la soirée. Elle tient à remercier les invités pour leur présence et leur générosité. Les bénéfices ont permis de totaliser le montant manquant pour le voyage, car d'autres moyens de financement avaient été réalisés avant la période des fêtes. Ces femmes ont travaillé dur pour solliciter différentes entreprises afin de réunir des cadeaux d'une valeur approximative de 13 000\$. Cette sollicitation représentait la plus grosse partie du travail, sans quoi l'événement n'aurait pas été possible. Elles tiennent d'ailleurs à remercier également tous les partenaires qui ont répondu en grand nombre.

Signé par: Valérie Gauthier, Peggy Jean, Véronique Piuze et Catherine Dufresne



CHORALE DE L'ÉCOLE CAPS-DES-NEIGES 1 AU CENTRE VIDÉOTRON

En février, les élèves de la chorale de Caps-des-Neiges 1 ont eu la chance de chanter sur la glace du Centre Vidéotron avant un match des Remparts.

Merci aux instigateurs du projet ainsi qu'à tous ceux qui ont mis la main à la pâte. Les enfants étaient particulièrement fiers de leur performance.

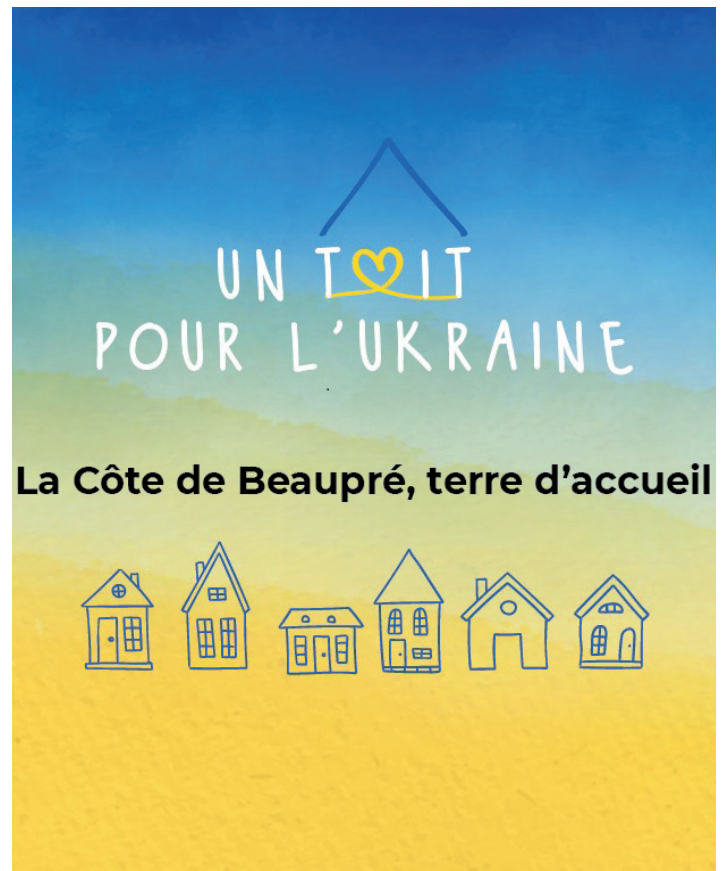


UN TOIT POUR L'UKRAINE

Au cours des derniers mois, les familles ukrainiennes qui se sont installées dans notre municipalité ont réussi à bien s'intégrer dans la communauté. Grâce à leur motivation et à leur ouverture d'esprit, ils ont pu rapidement s'adapter à leur nouvel environnement. D'ailleurs, les enfants fréquentent l'école primaire de la municipalité depuis la rentrée et l'apprentissage du français va bon train ! De nombreux reportages vidéos et écrits ont été réalisés pour documenter leur intégration et recueillir leurs impressions sur leur nouvelle vie ici. Nous avons été touchés par leur enthousiasme et leur détermination à s'intégrer dans notre communauté.

Depuis quelques mois, une activité bi-mensuelle a été organisée au « Saint-Fé Café » pour aider les familles ukrainiennes à pratiquer leur français et rencontrer plus de gens de la communauté. Cette activité intitulée « On jase... en français ! » a été très bien accueillie par la communauté et a permis de créer des liens entre les nouveaux arrivants et les habitants de la municipalité. Nous sommes heureux de voir que les familles ukrainiennes ont pu trouver un endroit où elles peuvent se sentir à l'aise et continuer à développer leurs compétences linguistiques.

Nous souhaitons également souligner et remercier l'immense implication des gens derrière « un toit pour l'Ukraine » depuis le début de l'aventure. Leur engagement envers le bien-être et la sécurité des familles ukrainiennes est remarquable. Leur générosité et leur dévouement ont été une source d'inspiration pour toute la communauté. Nous sommes fiers de compter des gens d'exception comme eux dans notre communauté.



UN ORGANISME EN PLEINE EXPANSION...

Connaissez-vous Entraid'Don!? C'est un OBNL de Saint-Ferréol-les-Neiges qui est de plus en plus présent dans notre communauté.

En 2017, grâce à une initiative citoyenne, l'Espace Troc'Don, un comptoir d'échange de vêtements et d'articles de maison a été créé. La Municipalité a prêté et aménagé le local pour cette initiative. La même année, un comité de citoyens a mis en place les bases structurantes pour formaliser l'organisme à but non lucratif (OBNL) et élaborer sa mission et ses règles de fonctionnement.

Les activités d'aide alimentaire d'urgence ont également été intégrées à l'organisme dès le début. Il a été convenu que les activités et services d'Entraid'Don seraient gratuits et communautaires.

Depuis 2018, différents projets ont été lancés grâce à l'implication de la Municipalité, d'une quinzaine de bénévoles ainsi que des donateurs et des subventions. Voici une liste des projets:

- L'Espace Troc'Don qui est maintenant ouvert toute l'année et très connu de la population;
- La création d'un babillard électronique en complément du Troc'Don pour l'affichage des objets volumineux à donner;
- L'organisation des Paniers de Noël (en complément de l'offre existante sur la Côte);
- Le Bazar sportif d'échange pour l'équipement de sports d'hiver;
- La création d'un Café communautaire intergénérationnel appelé "Le Saint-Fé Café";
- L'aide financière et en fournitures scolaires accordée en début d'année scolaire à certaines familles.

En plus de ces projets, des activités spontanées ont été menées, telles que:

- La collaboration avec différents organismes et organisations pour aider via leurs services;
- La contribution à l'accueil de familles ukrainiennes à Saint-Ferréol;
- L'ouverture spontanée de l'espace Troc'Don à des familles de nouveaux immigrants dans la région;
- La contribution à des familles ayant vécu des incendies ou d'autres pertes matérielles.

Mais ce n'est pas tout, des projets sont actuellement en préparation, notamment la mise en place d'une armoire-frigo partage pour offrir gratuitement des denrées alimentaires. Cette initiative devrait être opérationnelle en 2023. La mise en place d'un SEL (service d'échange local) est également prévue dans les années à venir. Cependant, la réalisation de ces projets dépendra de l'apport des bénévoles qui ont à cœur l'organisation et le développement du tissu communautaire.

Depuis deux ans, Entraid'Don a reçu des subventions des paliers gouvernementaux provincial et fédéral, ce qui permet d'envisager l'avenir avec des projets structurants qui garantiront la pérennité de leurs actions.

Un site internet sera bientôt mis en ligne pour présenter les services d'Entraid'Don et leur implication dans la communauté. En attendant, voici les membres du Conseil d'Administration actuel:

- Jean-François Bordeleau, président
- Claudia Trudel, trésorière
- Isabelle Lemieux, administratrice
- Jessica Dupuis, administratrice
- Et moi-même, Louise Thouin, vice-présidente et secrétaire

Nous vous invitons à vous joindre à nous pour notre assemblée générale annuelle le 30 mai 2023 à 19:00 au 3432, avenue Royale..



ACTIVITÉS DU SAINT-FÉ CAFÉ

Le Saint-Fé Café est un lieu communautaire et intergénérationnel qui a comme objectif de favoriser les liens sociaux, de briser l'isolement des personnes seules et d'égayer le quotidien en favorisant des rencontres enrichissantes avec des gens de notre communauté!

Le café est situé au 3432, avenue Royale, dans l'ancien presbytère, au cœur du village. Il est ouvert les mardis, mercredis, jeudis de 13h30 à 16h30 et lors de différentes activités thématiques. Surveillez nos parutions sur notre page Facebook et dans l'infolettre de la municipalité.

Voici notre calendrier des activités d'avril!



Avril 2023

PROGRAMMATION



LE SAINT-FÉ CAFÉ

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
					1 ATELIER KUMIHIMO (TISSAGE JAPONAIS) 10h00 à 12h00	2 CAFÉ LIBRE 13h00 à 16h00
3	4 CAFÉ JEUX CAFÉ LIBRE 13h30 à 16h30	5 ARTS CAFÉ CAFÉ LIBRE 13h30 à 16h30	6 LES BERCEUSES 10h00 à 12h00 CAFÉ LIBRE 13h30 à 16h30	7	8	9 <i>Joyeuses Pâques!</i>
10	11 CAFÉ JEUX CAFÉ LIBRE 13h30 à 16h30	12 ARTS CAFÉ CAFÉ LIBRE 13h30 à 16h30	13 LES BERCEUSES 10h00 à 12h00 CAFÉ LIBRE 13h30 à 16h30	14 BINGO 13h30 à 15h30 FORMATION INFORMATIQUE	15 ATELIER KUMIHIMO (TISSAGE JAPONAIS) 10h00 à 12h00	16 CAFÉ LIBRE 13h00 à 16h00
17	18 CAFÉ JEUX CAFÉ LIBRE 13h30 à 16h30	19 ARTS CAFÉ CAFÉ LIBRE 13h30 à 16h30	20 LES BERCEUSES 10h00 à 12h00 CAFÉ LIBRE 13h30 à 16h30	21 FORMATION INFORMATIQUE 13h30 à 16h30	22	23
24 CONFÉRENCE ORNITHOLOGIE 19h00 à 21h00	25 CAFÉ JEUX CAFÉ LIBRE 13h30 à 16h30	26 ARTS CAFÉ CAFÉ LIBRE 13h30 à 16h30	27 LES BERCEUSES 10h00 à 12h00 CAFÉ LIBRE 13h30 à 16h30	28 FORMATION INFORMATIQUE 13h30 à 16h30	29	30

APPEL DE BÉNÉVOLES POUR SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT TRANSPORT DE L'ASSOCIATION BÉNÉVOLE CÔTE-DE-BEAUPRÉ

Avez-vous du temps libre et voulez-vous aider en redonnant ?

L'Association Bénévole a actuellement un grand besoin de bénévoles pour son service d'accompagnement en transport pour des rendez-vous médicaux et des services essentiels (épicerie, pharmacie, etc.). Ces transports s'effectuent sur la Côte-de-Beaupré et vers la Capitale-Nationale. Des frais de kilométrage sont remboursés et les disponibilités des bénévoles sont respectées.

Ce service essentiel dessert une clientèle âgée encore autonome mais qui a besoin de soutien et d'accompagnement pour se déplacer. Entre 30 et 40 transports sont effectués chaque semaine.

L'ABCB se déploie sur l'ensemble du territoire de la MRC de la Côte-de-Beaupré depuis 1992. Par nos actions, nous voulons permettre aux aînés de demeurer autonomes à la maison le plus longtemps possible, leur offrir des occasions de socialisation, être un lieu de référence et d'information et encourager un mode de vie actif. C'est grâce à des dizaines de femmes et d'hommes dévoués que l'Association peut offrir ses services.

Venez faire une différence auprès de ces personnes, soyez l'actrice ou l'acteur de leur bonheur pour un moment.

Contactez l'Association Bénévole Côte-de-Beaupré aux coordonnées ci-dessous.

Sylvie Bélanger

Coordonnatrice aux opérations

418-827-8780 (105)

info@associationbenevolecb.com

associationbenevolecb.com



Association Bénévole
Côte-de-Beaupré



ENEZ RANDONNER AVEC LE CLUB DE MARCHE CÔTE-DE-BEAUPRÉ



La mission du Club est d'organiser des randonnées en sentiers pédestres toute l'année, dans le but de motiver ses membres à pratiquer la marche active de manière régulière afin d'améliorer leur condition physique et de favoriser les échanges entre eux, tout en étant en contact avec la nature.

La clientèle cible est composée d'adultes, incluant des retraités et des personnes sur le marché du travail, disponibles en matinée en semaine.

Les marches sont planifiées tous les jours, à partir de 8 h 30 pendant la saison estivale (de juin à septembre), et à partir de 9 h pour le reste de l'année (d'octobre à mai). Les membres peuvent choisir les randonnées auxquelles ils souhaitent participer, selon leurs disponibilités et leurs capacités.

Les randonnées se déroulent sur des sentiers en forêt situés dans les régions de la Côte-de-Beaupré et de Charlevoix. Chaque randonnée est encadrée par un organisateur du Club pour garantir la sécurité des participants. La distance varie de 6 à 12 km et la durée est de 2 à 4 heures. Des sous-groupes peuvent être formés en fonction du niveau de difficulté : "randonnée courte/longue", "intensité modérée/rapide". En hiver, les randonnées se font en raquettes ou en bottes et crampons lorsque les sentiers sont durcis.

Les frais d'inscription pour un abonnement annuel sont de 30 \$ pour les membres individuels et de 50 \$ pour les membres familiaux (couple), incluant une assurance accident-sauvetage. Des frais supplémentaires peuvent être appliqués pour les droits d'accès ou

le covoiturage vers certains sites de randonnée.

Le Club a pour projet en 2023 d'offrir une programmation les fins de semaine, à condition de disposer d'organiseurs de randonnées. Si vous êtes intéressé(e) et disponible pour guider des randonnées le samedi ou le dimanche, veuillez nous contacter. Pour plus de détails, consultez notre article du 19 février sur notre page Facebook.

Informations et inscription sur notre blogue : <http://clubdemarchecotedebeaupre.blogspot.ca/>

D'autres informations disponibles sur notre page Facebook : <https://www.facebook.com/ClubMarcheCoteBeaupre/>

Contact : Luc Legendre, président 418-580-2275 ou Luc. legendre@icloud.com



MARIE-JOSEPH RIVERIN

MARIE-JO, UNE FERMIÈRE INSPIRANTE!

Quel plaisir d'avoir visité la maison de Marie-Jo et Germain, véritable caverne d'Ali Baba !

La maison est remplie de vie et de créativité, avec des œuvres artisanales et artistiques exposées sur chaque mur. Les créations, qu'elles soient de la région ou d'ailleurs, sont complétées par les œuvres personnelles de Marie-Jo et Germain, ainsi que par les trésors qu'ils ont collectés au fil des voyages. Sur fond de murs et de meubles en bois, la maison ressemble à un musée vivant et coloré.

L'atelier de Marie-Jo est à l'étage, et elle y monte avec impatience chaque matin. Sa passion pour les arts textiles est palpable dès qu'on accède à l'escalier. Elle a des projets plein la tête et plein les murs, avec un besoin constant de créer pour découvrir la beauté et l'harmonie d'une pièce artisanale complétée. Elle passe des heures à planifier et organiser les tissus, les couleurs et les techniques pour chaque nouveau projet. Avec Marie-Jo, les projets sont infinis, reflétant l'énergie débordante de cette artisane hors pair.

Tout a commencé avec la broderie norvégienne (Hardanger), et ses premières pièces étaient déjà magnifiques. Mais ce qui la distingue vraiment, c'est sa passion, voire sa folie douce, pour la fabrication de courtepintes. Elle est l'une des rares courtepointières de la région, et elle excelle dans cet art. Ses



courtepintes occupent tout l'espace, et on ne peut qu'admirer le travail minutieux et patient qu'elles demandent. Pour Marie-Jo, ce qui compte, c'est le résultat. Ces "casse-tête en tissu" comblent son besoin de créer, et les modèles complexes, qui demandent une grande concentration, deviennent une méditation.

Vu son "intérêt prononcé" pour les courtepintes, l'atelier de Marie-Jo est bien équipé, avec des machines modernes pour faciliter son travail et la tenir à jour avec les dernières technologies.

Faire partie d'un groupe comme les Cercles de Fermières est une source de motivation pour Marie-Jo, car cela lui permet de se renouveler, de partager son besoin de créer et de transmettre ses connaissances pour assurer la relève. Elle veut donner le goût à d'autres de découvrir cet art.

Merci Marie-Jo pour ce partage et cette belle énergie !

ÉQUIPE PASTORALE BEAUPRÉ - ORLÉANS

Nous vous présentons la nouvelle carte géographique de l'**Unité pastorale Beaupré – Orléans** ainsi que les noms de ceux et celles qui seront à votre service.

Laurent Penot, modérateur
Robert Côté
Jacques Fortin, C.Ss.R
Luc Boudreault

Eugène Boily
Mario Bouchard
Donald Rouleau

Alain Lebœuf
S. Judith Giroux, op

Christine Beaumont



Notre horaire régulier

Dimanche	de 13 h 30 à 16 h 30
Mardi	de 13 h 30 à 16 h 30
Mercredi	de 13 h 30 à 16 h 30 et de 18 h 30 à 20 h 30
Jeudi	de 18 h 30 à 20 h 30
Samedi	de 13 h 30 à 16 h 30
Dimanche	de 13 h 30 à 16 h 30

Rappel

Vous pouvez obtenir gratuitement votre carte d'abonné à la bibliothèque en personne. La carte vous donnera accès à la bibliothèque et vous permettra d'effectuer certaines opérations en ligne. Profitez-en!

Vous pouvez déposer les livres et CD que vous avez fini de lire dans la chute à livres située juste à côté de la porte d'entrée de l'hôtel de ville, à tout moment. Nous vous demandons de placer chaque ensemble dans un sac pour éviter les dommages. Le renouvellement des prêts peut être effectué en ligne en utilisant votre NIP ou en appelant la bibliothèque au 418 826-3540. Toutefois, veuillez noter que les éléments réservés par d'autres abonnés ou obtenus par le biais d'un prêt interbibliothèques ne peuvent pas être renouvelés.

Informations importantes

Il n'y a aucun frais de retard pour les articles empruntés. Toutefois, nous vous demandons de respecter les dates de retour qui vous sont indiquées afin de nous aider à gérer les collections. Veuillez garder à l'esprit que d'autres abonnés peuvent être en attente pour l'article que vous avez en main et qu'ils apprécieront savoir quand il sera

disponible. De plus, certains des articles ont été empruntés grâce à des prêts entre bibliothèques, et la bibliothèque prêteuse a besoin de planifier le retour de ces articles en fonction des dates prévues. Nous vous remercions de prendre note de ces instructions.

Don de CD de notre collection

Tous les CD de notre collection sont offerts gratuitement. Vous les trouverez sur une petite table à côté des bandes dessinées pour adultes. Nous vous encourageons à vous dépêcher si vous souhaitez en obtenir, car ils sont très populaires et partent rapidement! En parlant de bandes dessinées, nous vous invitons également à jeter un coup d'œil à notre collection.

Par exemple, un titre intéressant :

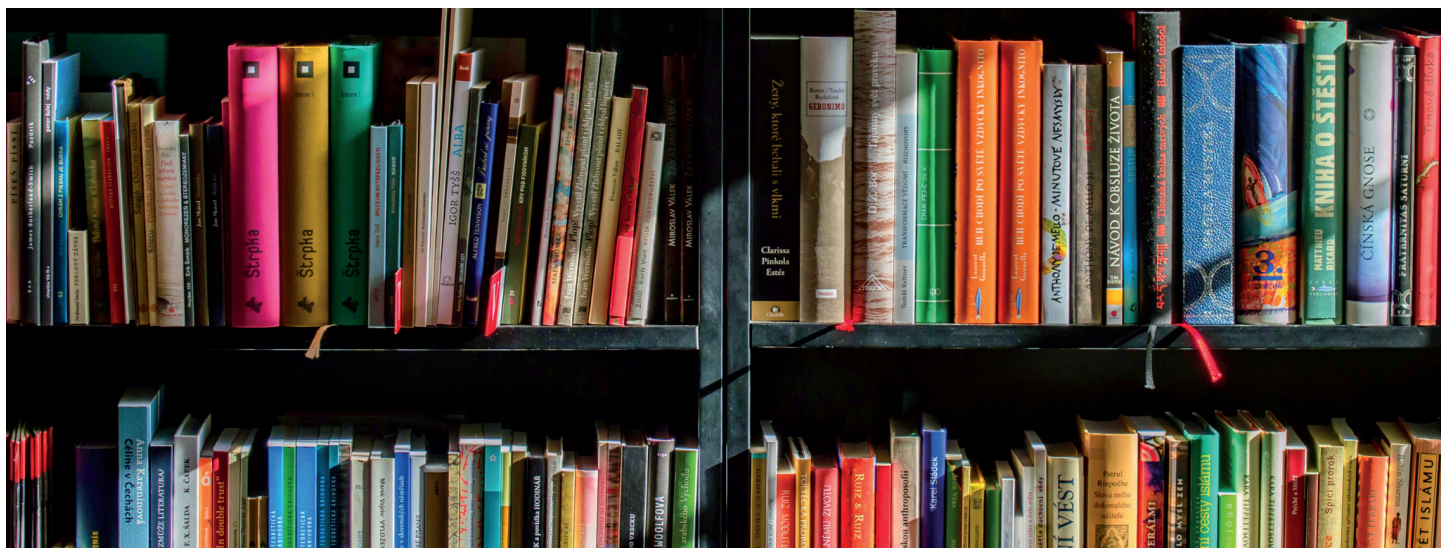
CHRISTIN, PIERRE ET ANDRÉ JUILLARD :

Le long voyage de Léna

« Son voyage commence à Berlin-Est, dans le quartier où vivent les anciens dignitaires d'un régime effacé par le vent de l'Histoire. Léna rend visite à un homme qui lui remet une liste de noms et de numéros de téléphone, qu'elle apprendra par cœur avant de la détruire. Après Berlin, il y aura Budapest et un autre rendez-vous. Et après Budapest, Kiev, Odessa, la Turquie et la Syrie. À chaque fois, une rencontre... »



Nous avons effectué de nombreux achats pour adultes et jeunes depuis la dernière édition du journal Le Sommet. En outre, un échange de biens a eu lieu en mars parmi les livres du Réseau. Vous trouverez donc de nombreux nouveaux titres sur les rayons.

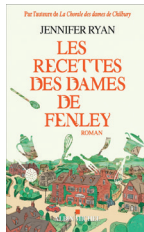


SUGGESTIONS DE LECTURE

RYAN, JENNIFER :

Les recettes des dames de Fenley

« Prenez des femmes déterminées, des prisonniers de guerre et des hommes malveillants, ajoutez quelques recettes excentriques, saupoudrez d'une bonne dose d'humour typiquement british... »



MICHAUD, LILI:

La tomate de la terre à la table

« Avec plus de 300 pages, autant de photos, plusieurs tableaux et des figures, c'est l'outil de référence par excellence pour découvrir les secrets de la tomate. »



C'est la reine de nos potagers! La plante préférée des jardiniers, amateurs ou expérimentés!»

LAVOIE, CLAUDE :

40 autres plantes envahissantes

« Illustré avec 133 photographies et 50 cartes, le contenu est clair et vulgarisé. Il intéressera toute personne, du spécialiste au citoyen, soucieuse de préserver sa santé et l'intégrité de son environnement ou de ses productions agricoles. »

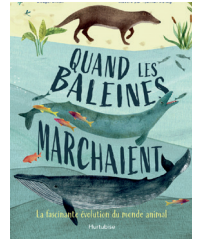


LITTÉRATURE JEUNESSE

DIXON, DOUGAL :

Quand les baleines marchaient

« un superbe album illustré grâce auquel les jeunes lecteurs découvriront l'histoire de la vie sur notre planète, au fil de ses multiples détours. Chacun des 13 chapitres décrit l'évolution d'un groupe d'animaux, du plus ancien poisson à l'humain moderne. »



ESCOFFIER, MICHAËL :

La chasse au loup

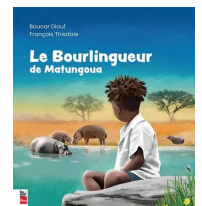
« Trois chevreux munis d'arcs et de flèches avancent dans la forêt d'un air décidé. « Vous allez où comme ça ? » leur demande le narrateur. « À la chasse au loup ! » répondent les petits. Le narrateur, à la fois curieux et inquiet, les accompagne... Quelle sera l'issue de cette chasse au loup? »



DIOUF, BOUCAR ET FRANÇOIS THISDALE :

Le Bourlingueur de Matungoua

« Le Bourlingueur. Oh, il est bien connu à travers tout Matungoua ce Bourlingueur! Il s'appelle Zinalé. Tous les jours ou presque, il se promène sur les berges du fleuve Rigaloua, où habitent ses copains hippopotames. Un jour, deux hippos, Tam-Tam et Hippolyte, quittent la sécurité du fleuve et de leur famille et se retrouvent en plein centre-ville de Matungoua! »



**À L'OCCASION D'UNE PROCHAINE VISITE,
PRENEZ DONC LE TEMPS DE FOUILLER
DANS LES RAYONS. VOUS POURRIEZ FAIRE
D'AGRÉABLES DÉCOUVERTES.**

BIENVENUE À TOUS.





COMPTE DE TAXES 2023

Les dates des trois versements pour 2023 sont les suivantes : **le 22 mars, le 22 juin et le 22 septembre**. Si le montant total à payer est de 300\$ ou moins, il doit être payé en un seul versement.



BÉNÉVOLES RECHERCHÉS!

Êtes-vous intéressé à vous impliquer et à donner un coup de main, que ce soit sur une base régulière ou ponctuelle? Entraid'Don est à la recherche de bénévoles! N'hésitez pas à nous contacter par e-mail à l'adresse entraiddon@gmail.com.



La prochaine parution du journal *Le Sommet* se fera en juin 2023.

Vous avez des commentaires ou des suggestions?